VOLUME 12 Nº 3 - Avril 2015 journalulricois.wordpress.com

L'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

photographie, Cynthie Blanchette

Avis à tous les jeunes de Saint-Ulric!

par Sylvain Lessard

Nous vous invitons à une chasse aux œufs de Pâques! Tous les enfants sont invités à apporter leur petit panier afin de le remplir de chocolats.

L'événement se déroulera le dimanche 5 avril à 10h au parc intergénérationnel. Présentez-vous au Centre des loisirs situé au 3070 rue du Centenaire.

Cette activité est réalisable grâce à la collaboration du Comité de développement de la Rivière-Blanche et du Comité des loisirs, avec l'aide des contributions du Marché Richelieu Dubé, de la chocolaterie Gîte Confort et Chocolats ainsi que d'une contribution financière dans le cadre du Pacte rural de la MRC de La Matanie. Soulignons l'apport du journal *L'Ulricois*, qui fait la promotion de l'événement.

N'oubliez pas de porter des bottes de pluie! Il y a de fortes chances que le sol soit bouetteux!

Afin d'assurer une quantité suffisante de cocos pour tous, veuillez confirmer votre présence sur l'évènement Facebook, par courriel à sylvainjlessard@hotmail.com ou par téléphone au 418 737-1879, avant le samedi 4 avril.

SOMMAIRE

Éditorial. . . . . *page 1*
Info-organismes . . . *pages 1, 2, 3, 4*
Les Bouquineries . . . . . *page 4*
Vie sauvage locale . . . . . *page 5*
Info-municipalité. . . . . *page 6*
Éducation . . . . . *pages 7, 8*
Chronique incendie. . . . . *page 8*

Note de la rédaction

L'opinion des lecteurs exprimée dans ***L'Ulricois*** *n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.*

L'Ulricois *refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

Date de tombée : *le 15 du mois précédant la publication.*
Date de publication : *début de chaque mois, sauf en janvier.*
Faites parvenir vos textes à : *ulricois@gmail.com*

Équipe du journal

Delphine Charmoille
(responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné
(correction et rédaction)

Cynthie Blanchette
(graphisme et mise en page)

Impressions : Alliance 9000 418 629-5256

Boîtes à livres

par Anick Arsenault

Les Boîtes à livres sont des mini-bibliothèques contenant des livres usagés à donner. Elles sont à la disposition de tous les citoyens gratuitement.

Le principe est: prends un livre, dépose un livre. La personne qui part avec un livre devrait idéalement le ramener ou alors en offrir un de son choix. Romans policiers ou historiques, bandes dessinées et albums pour enfants, livres de recettes, sur les fleurs ou les voitures, tous les livres en bon état sont bienvenus!

Des Boîtes à livres sont déjà installées à divers endroits dans le village. Elles favorisent le partage de la culture, encouragent la lecture et facilitent les échanges entre voisins. Elles sont aussi utiles aux personnes qui ne peuvent se rendre à la bibliothèque municipale. Il n'y a ni frais ni délai, les livres circulent librement, d'une boîte à l'autre si désiré.

Vous voulez avoir votre propre Boîte à livres? C'est facile: remplissez le formulaire disponible sur le site de la Municipalité en y joignant 20$. Chaque participant est responsable de l'entretien de sa propre boîte et de son contenu.

On vous souhaite de belles rencontres improvisées avec ces livres voyageurs!

Table en tourisme: Invitation

par Sylvain Lessard

Vous avez un projet? Vous avez une entreprise dans le domaine du tourisme? Les voyageurs passent dans votre commerce, terrain, habitation? Ce message vous est adressé.

Le Comité de développement de la Rivière-Blanche souhaite inviter les différents intervenants en tourisme de Saint-Ulric à une rencontre afin d'organiser le développement touristique. Qu'est-ce qui manque à Saint-Ulric pour accueillir adéquatement les touristes? Comment augmenter leur temps de séjour? Quelles frustrations vivent-ils lorsqu'ils sont ici? Comment augmenter l'affluence et l'achalandage dans le village, dans les rangs?… Le but étant de créer, de maintenir et de développer les entreprises de Saint-Ulric.

La rencontre aura lieu entre la fin du mois d'avril et la mi-mai. Pour plus d'information, contactez Sylvain Lessard au 418 737-1879 ou par courriel : sylvainjlessard@hotmail.com.

Alliance 9000
Une énergie adaptée
142, rue du Pont
Amqui (Québec)
G5J 2R3
téléphone | 418 629-5256
sans frais | 800 950-5256
télécopieur | 418 629-4970
Valeurs
Pour des communautés solidaires et durables
Alliance 9000 Inc.
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
FSC
www.fsc.org Cert no. SW-COC-003267
© 1996 Forest Stewardship Council
www.alliance9000.com

Les Écuries Éole
2823, 4e Rang, St-Ulric 418 737-9226
www.lesecurieseole.com

Préparation de la saison de balle donnée

par Sylvain Lessard

Le printemps arrive à grands pas! Il est temps de préparer la prochaine saison de balle donnée à Saint-Ulric. L'an dernier, il y avait cinq équipes et, à défaut d'attendre le retour des Expos, nous voulons procéder à une expansion cette année. Essayons ensemble d'ajouter une sixième équipe!

Chaque équipe est composée de 12 à 15 joueurs, sans oublier qu'il doit y avoir un minimum de deux filles par équipe, et ce, à chaque partie. Les dossards sont prêtés par la ligue. Pas besoin d'être un champion cogneur de circuit! Le but est de s'amuser entre amis lors des chaudes soirées d'été... Parlez-en à vos amis et connaissances!

Les joutes ont lieu les lundis, mercredis et vendredis soirs. Normalement, chaque équipe joue un à deux matchs par semaine.

Pour plus d'information et les inscriptions, visitez le site http://balledonnee.com/, les inscriptions seront ouvertes du 1er au 15 mai.

Vous pouvez également rejoindre le groupe sur Facebook «La Ligue de Balle Donnée Amicale de Saint-Ulric» pour connaître les derniers développements.

Le repêchage aura lieu au Bar le rendez-vous le 23 mai prochain. Les premières joutes ont lieu à la fin du mois de mai. Il y a également un tournoi et les responsables vous donneront plus de détails durant la saison.

Au plaisir de jouer avec vous cet été!

Assemblée générale annuelle du Comité de développement local de la Rivière Blanche

par Chantal Roy, secrétaire

L'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 14 avril à 19h au Centre des loisirs, situé au 3070 du Centenaire à Saint-Ulric.

Voici les points à l'ordre du jour:

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2014;
4. Lecture et adoption du rapport d'activités 2014;
5. Adoption du bilan financier au 31 décembre 2014;
6. Projets 2015;
7. Ratification des actes des administrateurs;
8. Élections:
   - Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection;
   - 5 Postes à combler au conseil d'administration;
   - Ouverture des mises en candidature et élection des administrateurs;
   - Présentation du conseil d'administration 2015;
9. Questions de l'assemblée;
10. Levée de l'assemblée.

Location de la salle des 50 ans et plus

par Raymonde Meunier, présidente

Veuillez prendre note qu'à compter du 1er avril 2015, le responsable de la location de la salle des 50 ans et plus de la Municipalité de Saint-Ulric sera Pamphile Dubé.

On peut joindre M. Dubé au 418 737-1883 ou au local, 418 737-9120.

Pour vos réceptions, mariage, baptême, après-service ou réunion, la salle est disponible. Le coût de location est de 70$ plus 20$ pour le ménage après la rencontre.

Merci!

jmn ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Votre succès. Notre fierté.
T 418 562.4009
www.jmnelectrique.com

MASSOTHÉRAPIE FRANCINE RÉMILLARD
Massage thérapeutique • Détente • Pierres chaudes
Drainage lymphatique • Numérologie • Tarot zen
303, avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric
tél. : 418 737-1822 cell. : 450 278-4774

100 ans, ça se colore

par Lucille Canuel, membre du Cercle de Fermières de Saint-Ulric

Venez tous admirer le tricot graffiti en face du 37 Ulric-Tessier et réalisé par le Cercle de Fermières de Saint-Ulric pour souligner le 100e anniversaire de fondation des Cercles de Fermières du Québec.

Les Cercles de Fermières du Québec sont une association apolitique de femmes vouées à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

C'est le jeudi 30 avril, (ou remis le jeudi 14 mai selon la météo) à 13h30 que nous vous offrirons ce tricot graffiti qui est l'art du tricot pour décorer le mobilier urbain. Dans 650 municipalités du Québec, les CFQ exposeront ainsi leurs réalisations et coloreront le paysage afin de fêter leurs 100 ans d'existence.

Le virus de la solidarité
se propage dans le voisinage!
Êtes-vous porteur?

voisins solidaires
LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ !

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE MATANE
Une action pour faire la différence!

Suivez l'épidémie sur Facebook
Voisins solidaires de La Matanie

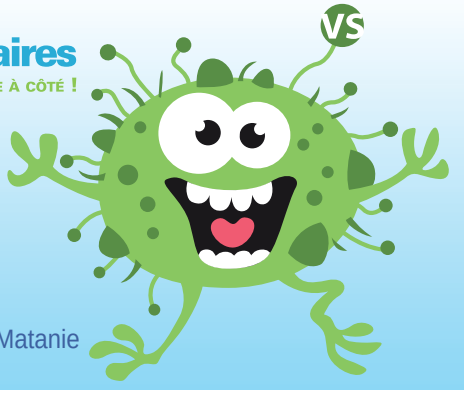

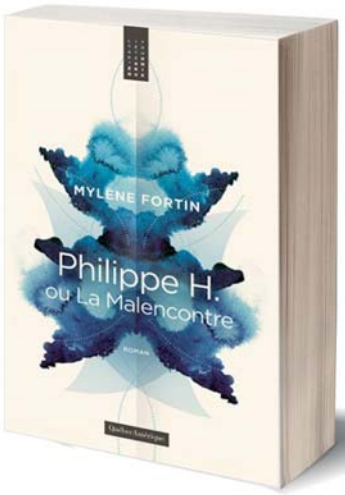

Philippe H ou la malencontre de Mylène Fortin

par Anick Arsenault

Mylène Fortin enseigne le français et la création littéraire. Dramaturge et comédienne, elle est bien ancrée sur la scène artistique matanaise, notamment avec le Théâtre des grands vents (TGV), cette compagnie de théâtre professionnel de création qu'elle a fondée en 2009 avec Frédéric Boivin et qui est très active dans la région.

Mylène se tourne maintenant vers le roman: Philippe H ou la malencontre, sorti en mars chez Québec Amérique. On y côtoie Hélène, étudiante en psychologie, qui tombe sous le charme de Philippe, ce qui lui permet de confronter théorie et pratique en ce qui concerne le désir.

Desjardins
Caisse de La Matanie
Votre force financière!

Un seul numéro pour nous rejoindre :
418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :
Francine Gagné, agente services aux membres poste 7148640
Line Paquet[1], conseillère services aux membres poste 7148656
1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Vive les marionnettes!

par Hugues Deglaire, biologiste

photographie, Hugues Deglaire

Le 7 mars 2012 fut une nuit mémorable à Saint-Ulric, déjà 3 ans... Ce fut une belle journée et, comme chaque soir où la météo semble étoilée, je consulte le site Internet spaceweather.com. On y trouve une météo toute particulière: la météo des aurores boréales! Car si la vie sauvage est ma passion, les aurores boréales ont la même origine que la Vie sur Terre: le Soleil.

Mais commençons par le début: il fait -25°C et, comme à l'habitude à cette date, notre beau village est bordé d'une banquise blanche qu'on appelle le fleuve Saint-Laurent. La météo spatiale donne une alerte, mais cette météo, bien que grandement améliorée ces dernières années, est encore une science très expérimentale. Il me faut alors vérifier par moi-même au bord du fleuve, car chez nous, les aurores viennent toujours du Nord, et de ma petite rue du Carillon où j'habitais à l'époque, impossible de voir les étoiles vers le fleuve... maudite lumière artificielle!

Quelques sorties confirment le phénomène: des lueurs intéressantes se profilent au-dessus des nuages vers minuit. La pleine lune qui se reflète sur les glaces, recouverte d'un voile nuageux qui file à toute allure, plante un décor surnaturel qui donne une clarté toute particulière à cette nuit qui s'annonce magique. Et mes photos ne vous traduiront malheureusement pas le craquement des glaces sous mes pieds... Mais heureusement, elles ne vous partageront pas non plus le vent glacial qui régnait cette nuit-là. Après plusieurs dizaines de minutes, le miroir de ma caméra commencera à geler à plusieurs reprises, tout comme mes doigts d'ailleurs...

Malgré ces inconforts, je suis resté jusqu'à la fin du spectacle: les dernières danses célestes s'estompèrent vers quatre heures du matin.

Mais au fait, savez-vous comment se forment les aurores?

Notre soleil est une masse bouillante et très active. À sa surface, d'énormes éruptions se produisent et éjectent de la matière coronale dans l'espace. Cette matière coronale, c'est des rayonnements de toutes sortes, des particules chargées comme des électrons et des protons. Si cette explosion a eu lieu face à la Terre, ces particules voyageront dans notre direction, et elles mettront entre une journée et deux jours pour parcourir les 150 millions de kilomètres qui nous séparent du soleil. Ces particules rentrent alors en collision avec le bouclier naturel de la Terre: le champ magnétique terrestre. Ce dernier se trouve entre 100 et 1000 kilomètres au-dessus de notre tête. C'est donc dans la haute atmosphère que se forment les aurores boréales, bien au-dessus des nuages qui se trouvent à quelques kilomètres d'altitude, un détail important pour l'observateur puisque si la météo est ennuagée, on pourra rester couché. Les particules chargées arrivent à

photographie, Hugues Deglaire

photographie, Hugues Deglaire

plusieurs centaines de kilomètres à la seconde, elles sont redirigées vers les pôles et, par la même occasion, rentrent en collision avec les atomes de la haute atmosphère, libérant des photons, donc de la lumière! On a donc des aurores boréales au pôle Nord et des aurores australes au pôle Sud. Ces aurores peuvent avoir différentes couleurs, passant du vert au rose, au rouge et à l'indigo violet, dépendamment de la composition atomique de la haute atmosphère où elle se produit. Elles peuvent durer dix minutes ou bien deux nuits complètes comme j'ai pu l'observer. Aussi, de puissantes aurores peuvent parfois perturber nos ondes radio.

En Matanie, on observe souvent les aurores sur le fleuve, car il faut déjà qu'elles soient conséquentes pour arriver jusqu'au-dessus de nos têtes. Mais la chance qu'on a est d'avoir ces soixante kilomètres de fleuve vers le Nord où il n'y a pas de lumière artificielle, car pas d'habitation, et ça, ça nous aide grandement pour voir les marionnettes, comme on les appelle en Gaspésie!

LES ENTREPRISES D'Auteuil ET FILS INC.
En affaires de père en fils depuis 1976
2909, av. du Centenaire
Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0
entdauteuil@globetrotter.net
418 737-4000 téléc. : 418 737-4040
www.entreprisesdauteuil.com
Services offerts:
• Excavation et terrassement
• Installation septique
• Broyage forestier
• Marteaux hydrauliques
• Transport divers
• Transports hors-normes (fardiers)
• Location équipements (machinerie lourde)

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le mars 2015

par Louise Coll

Résolutions adoptées

Il est résolu de nommer Sandra Bernard en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme représentant les citoyens pour une période de neuf mois se terminant le 3 décembre 2015.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accepte la dérogation mineure n° 2015-73001 du propriétaire du matricule 9005-60-0381 afin d'autoriser qu'un usage complémentaire résidentiel permis dans la zone soit situé à l'étage au lieu du rez-de-chaussée.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric entérine la décision du comité de sélection, d'accepter les projets retenus des fonds de visibilité de Northland Power suivants:

- Comité local de développement de la Rivière-Blanche 5 000,00$
- Théâtre du Vieux Garage 2 922,43$
- Club des 50 ans et plus 1 723,91$
- Festival de sculptures et d'art populaire 5 000,00$
- Comité des loisirs 4 000,00$
- Total de 18 646,24$

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric appuie le projet du Festival de sculptures et d'art populaire déposé au Pacte rural – analyse de la clientèle d'art populaire – concevoir une campagne de promotion sur Internet – produire une banque de vidéos de promotion – diffuser les documents sur le web.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric appuie le projet du Comité local de développement de la Rivière-Blanche en vue de produire localement des boites à livres et de les installer à des endroits stratégiques de la municipalité, et ce, en respectant la réglementation municipale.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accepte l'acte de cession du lot 18-77-P, du rang 2 et entérine la description technique PLAN: 3053A-1 préparée par Jean-Marc Michaud, arpenteur-géomètre.

Il est résolu que le Conseil municipal autorise Louise Coll, directrice générale, à déposer une demande d'aide financière auprès d'Emploi Québec pour l'engagement d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice en loisir.

Il est résolu de nommer Manon Gauthier agente de développement à partir du 4 mars 2015.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric accepte la donation des terrains matricule 9005-21-0279, lots P-17-2, P-18-51 et matricule 9005-01-6915, lot P-17-2 rang 02 du cadastre official de la Paroisse de Saint-Ulric .

Il est résolu de mandater le service de génie civil de la MRC de La Matanie à préparer les plans et devis ainsi que l'estimation des coûts pour le prolongement de la rue de la Croix pour huit résidences et le raccordement de deux résidences dans la rue des Lacs.

Il est résolu que le Conseil municipal mandate le service d'urbanisme de l'aménagement du territoire de la MRC de La Matanie à préparer et déposer un projet d'aménagement du secteur urbain selon les lois et règlements en vigueur ou au besoin de préparer un programme particulier d'urbanisme ou un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Il est résolu de décréter que le mois d'avril est le mois de la jonquille, que le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à suivre les formations suivantes dispensées par l'ADMQ;

- Le Directeur général et secrétaire-trésorier évoluant dans son environnement légal, politique et public – Web formation;
- La comptabilité municipale: des résultats détaillés à la situation financière – Web formation;
- Au travail, mieux vaut tourner sa langue sept fois avant de parler – Capsule web;
- Environnement et responsabilités municipales: êtes-vous à jour? – Matane, le 11 mai 2015;
- Congrès 2015 «Le monde municipal, quelle aventure» – Québec, les 17, 18 et 19 juin 2015.

Pour un montant total d'inscription de 1 510$ plus taxes.

Il est résolu de nommer Mario Voyer de la Firme Éco-L'Eau en tant qu'agent réviseur pour le service des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

Il est résolu d'autoriser la vente de l'unité d'urgence GMC 1989 au montant de 1 200,00$ plus taxes, si applicables, à Stéphane L'amarre.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric recommande à la MRC de La Matanie les projets suivants aux fins de financement:

- Fête des bénévoles, au montant de 495$;
- Fête des voisins, au montant de 550$;
- Accueil des nouveaux arrivants, au montant de 150$;
- Appui aux activités et comités, au montant de 800$;
- Fête de Noël, au montant de 850$;
- Chasse aux œufs de Pâques, au montant de 155$.

Il est résolu d'autoriser une aide financière au montant de 800$ au Comité de la piste de ski de fond et de raquette de Saint-Ulric.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité au www.st-ulric.ca.

Les compétences au préscolaire

par Pascale Gagné

Le préscolaire est la transition entre le milieu familial – ou la garderie – et la première année. C'est une année charnière, car c'est l'endroit où l'on prend goût à l'école, où l'on commence sa vie scolaire. Par contre, c'est également les premières évaluations que subira votre enfant. Si petit et on l'évalue déjà… mais sur quoi exactement? Dans ce premier volet, je vous parlerai des deux premières compétences à évaluer au préscolaire : qu'est-ce qu'on évalue et comment le pratiquer à la maison.

Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur

La première des six compétences est très large. Elle englobe quatre grands critères d'évaluation.

Le premier est l'exécution de diverses actions de motricité globale. La motricité globale se résume par tous les mouvements qui font appel aux bras, aux jambes et au corps. Par exemple, courir, sauter sur un pied, ramper, lancer un ballon, frapper un volant avec une raquette, enjamber des obstacles, descendre les escaliers en alternant les pieds, grimper, etc. sont des mouvements que l'on observe et que l'on évalue. Alors, on va jouer dehors, au parc, on danse, on fait du sport. Plus le mouvement sera pratiqué, plus l'aisance sera notée.

Le deuxième est similaire au premier tout en étant différent : l'exécution de diverses actions de motricité fine. Ici, on fait appel aux petits muscles des mains. Pour aider votre enfant à s'améliorer dans sa motricité fine, il suffit de l'encourager à découper, à colorier avec des crayons ayant une circonférence de plus en plus petite, attacher ses lacets, enfiler des billes sur un fil, utiliser des pinces pour déplacer des objets (comme le jeu Opération par exemple), peinturer, jouer à la pâte à modeler, faire des casse-têtes, des blocs Lego, s'habiller seul, etc. Pour ces deux critères, on pratique la coordination.

Le troisième critère est de savoir ajuster ses actions en fonction de l'environnement. Cela veut dire simplement de circuler de façon sécuritaire selon l'endroit où l'on est. Par exemple, on peut courir lorsqu'on est au parc, mais il faut marcher à la bibliothèque. Ce critère prend également compte d'utiliser tous ses sens pour bien observer son milieu. Donc, visiter une plénitude de lieux différents apprend à votre enfant comment se comporter dans ces environnements.

Le dernier critère est la reconnaissance d'éléments favorisant son bien-être (santé et sécurité). Dans le volet santé, on vérifie que l'enfant prend une bonne posture (assis en indien par terre, le dos droit et les fesses bien appuyées dans le creux de la chaise), mais qu'il sait bien se détendre et se calmer. Pour cela, il existe plusieurs moyens à utiliser : la relaxation avec une petite musique douce, la détente dirigée, la méditation, le yoga, les massages (avec les mains, avec des balles de tennis, avec une plume, etc.), les mandalas, lire un livre, faire un casse-tête, etc. Aussi, on enseigne à l'enfant à avoir de bonnes habitudes de vie : alimentation, hygiène corporelle, sommeil. Pour ce qui est du volet sécurité, on peut parler des règles à suivre dans l'autobus, à l'Halloween, des règles de la maison et de la classe, ou tout simplement comment marcher avec des ciseaux dans les mains. Ce volet est particulièrement relié au troisième critère.

Affirmer sa personnalité

Cette deuxième compétence est plus axée sur le «moi», sur l'intérieur de l'enfant. On y retrouve quatre critères d'évaluation.

Le premier est l'utilisation des moyens appropriés pour répondre à ses besoins. Ici, on parle d'être en mesure de constater que l'on ne peut pas faire une tâche seul et que l'on a besoin d'aide. L'enfant peut demander de l'aide à l'adulte ou à un pair. Il est capable de trouver des moyens pour répondre à son besoin. Par contre, on fait attention à ne pas aider l'enfant qui est capable d'effectuer la tâche, mais qui demande de l'aide quand même. Il faut le laisser devenir autonome. Mieux vaut demander à l'enfant d'essayer à deux reprises devant l'adulte et on l'aide s'il n'est vraiment pas capable d'accomplir sa tâche. C'est ainsi qu'il finira par réussir. Aussi, il faut apprendre à l'enfant comment et quand demander de l'aide, car certains enfants n'osent pas en demander et ne savent pas comment faire une vraie demande.

Le deuxième critère est l'expression de ses goûts, de ses intérêts, de ses idées, de ses sentiments et de ses émotions de façon pertinente. Ce critère parle de lui-même : amener l'enfant à, premièrement, se connaître, et deuxièmement, à parler de lui. L'enfant plus introverti commencera peut-être par parler seulement à l'adulte, puis réussira à s'exprimer devant un petit groupe de pairs et finira par le faire devant toute la classe. Aussi, il faut que l'enfant apprenne à s'exprimer de manière adéquate; un enfant qui frappe au lieu d'exprimer sa colère par des mots courtois doit apprendre à nommer son émotion. L'adulte est là pour l'aider à mettre le doigt sur cette émotion, mais aussi pour trouver avec l'enfant divers comportements acceptables pour manifester cette émotion.

Le troisième critère est la manifestation de son autonomie à travers les jeux, les activités, les projets et la vie quotidienne de la classe. C'est ici qu'il est important de laisser l'enfant faire par lui-même. On regarde s'il est capable d'organiser son matériel pour un bricolage qu'il a envie de faire; s'il range son matériel de lui-même après une activité; s'il est capable de s'organiser selon la situation; s'il est capable de faire un choix; etc. À la maison, les possibilités sont infinies pour améliorer son autonomie : lui donner une petite responsabilité comme arroser les plantes ou dresser la table, le laisser choisir ses vêtements pour le lendemain et le laisser s'habiller seul, etc. Il est certain que ces tâches lui prendront plus de temps à faire que si c'est vous les aviez faites, mais au fil du temps, vous remarquerez une amélioration de la vitesse d'exécution et probablement qu'il voudra se voir confier d'autres responsabilités pour faire «comme les grands».

Le dernier critère se nomme les manifestations diverses de sécurité affective (se donner des défis, prendre la parole). Ici, on demande à l'enfant de porter un jugement sur lui-même en étant en mesure de cibler ses forces, ce qu'il est capable de bien faire, de se donner des défis, de prendre des risques , d'apprendre en faisant des essais et des erreurs. On peut l'aider à s'auto-évaluer en identifiant avec lui ce qu'il a trouvé facile et lui dire que c'est une force chez lui. On le félicite pour lui donner confiance en lui. Si une tâche n'est pas satisfaisante, on l'aide à identifier ce qui peut être amélioré et comment on peut le faire, puis on l'invite à recommencer. S'il dit qu'il n'est pas capable, on l'encourage à persévérer. Ce critère inclut également le fait de prendre sa place, de s'adapter aux changements, d'être sociable, expressif et d'être bien dans sa peau.

Pour la suite des compétences, lisez la suite de cette chronique le mois prochain.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia
Courriel : pberube@assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
121, avenue Fraser
Matane (Québec)
G4W 3G8

Tél. : 418 562-0371
Téléc. : 418 562-7806

ÉDUCATION

Petits artistes en herbe

par Pascale Gagné

La classe de maternelle de madame Nathalie vous présente leurs projets des mois de février et de mars sur les thèmes de la Saint-Valentin et de l'hiver. Ils ont eu beaucoup de plaisir à réaliser ces chefs-d'œuvre.

photographies, Nathalie Lévesque

CHRONIQUE INCENDIE

Le service incendie de Saint-Ulric vous informe

Gaétan Bergeron, directeur incendie (caserne 17)

Le printemps est enfin de retour. La température se réchauffe, la neige fond et les cours d'eau se gonflent. Cette année, la fête de Pâques est en avance. Pour le long congé Pascal, il y aura beaucoup de monde sur les routes. Comme en ce début d'avril les températures sont encore froides, il y a encore des risques de glace noire. Si vous prenez la route, soyez vigilants et conduisez prudemment.

En ce mois d'avril, il y aura le retour des belles journées ensoleillées qui vont accélérer la fonte de la neige. Comme le sol est encore gelé et qu'il n'y a rien de dégagé, toute cette eau va s'infiltrer par la moindre petite faille.

Les inondations peuvent se produire en toute saison, mais généralement au printemps ou lors d'averses très violentes. Certains dommages par l'eau peuvent être évités ou limités. En cas d'alerte d'inondation, rangez en hauteur ou montez à l'étage tout ce qui pourrait être endommagé par l'eau. Fermez l'électricité au sous-sol. Suivez l'évolution de la situation, soit par radio, télé ou Internet. Pendant l'inondation, quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent. Allez chez des membres de votre famille ou dans un centre d'urgence. Apportez vêtements, médicaments, etc.

Après que l'eau se soit retirée, consultez un électricien avant de remettre le courant. Faites vérifier votre puits ou consultez votre municipalité pour vous assurer que l'eau est potable. Nettoyez les pièces contaminées et jetez tous les matériaux absorbants comme les tapis, la laine minérale, le placoplâtre, etc. Portez une attention particulière à la présence de moisissures (odeurs ou taches au sol ou aux murs). Dressez un inventaire des dommages causés par l'eau à votre propriété. Avisez votre assureur et votre municipalité.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux candidats. Si intéressé, appelez le 418 737-4341 ou le 418 560-2772.

Toute l'équipe de la caserne 17 vous souhaite un beau printemps!

GARAGE Maurice Caron
Mécanique générale
610, avenue du Phare Est
Matane (Québec) G4W 1B1
418 562-0029
garagemcaron@globetrotter.net
NAPA AUTOCARE

LES ENTREPRISES Frédéric Pelletier et fils
9167-9258 Qué inc.
Saint-Ulric (Québec) 418 737-9137
transp.fredpelletier@outlook.fr
Confiez-nous vos travaux au meilleur prix! Prix compétitifs!
Transport de gravier et terre mixte
Concassé
Installation septique
Transport hors normes
Terrassement
Excavation
Déneigement

NORTHLAND POWER
3275, Rang 5 Ouest
C.P. 1004
Saint-Ulric, Québec
G0J 3H0
418 737-4075